



Briant

BRIANT

Bulletin municipal n°32



Janvier 2023



Le mot du maire

L'année 2022 touche à sa fin, les fêtes de fin d'année se terminent, les décorations de Noël sont en place au centre du village, nous semblons tous vouloir oublier la crise sanitaire de ces années passées. La traditionnelle cérémonie des vœux est de nouveau d'actualité.

Ce bulletin est destiné à vous informer le plus complètement possible sur les activités du conseil municipal et des associations communales.

Cette année a été riche en réalisations :

- **Travaux et entretien du patrimoine communal**
 - Aménagement paysager devant l'église : remplacement des gravillons par des pavés de granit et de la pelouse afin de faciliter son accès et l'entretien pour ne plus avoir à utiliser de désherbants ;
 - Restauration des deux calvaires situés dans le cœur du village ;
 - Clocher de l'église Romane : pose de grilles et d'un plancher pour la préservation du beffroi. Le battant d'une cloche a été aussi restauré.
- **Accessibilité de l'espace public et entretien de la voirie**
 - Mise en place de l'adressage: pose des panneaux (les numéros de chaque habitation seront distribués en janvier) ;
 - Installation d'une nouvelle passerelle au plan d'eau ;
 - Ajout de prises à quatre lampadaires (utilisées dernièrement pour les quatre nouvelles décorations lumineuses de Noël) ;
 - Rénovation du chemin de la Rivière sur sa totalité.

L'année 2023 sera dans la continuité de ce qui a été engagé en 2022. Des travaux de voirie assez importants sont prévus avec pour but de maintenir l'ensemble des chemins communaux en bon état.

Je souhaite remercier les conseillers municipaux pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce bulletin ainsi que pour leur engagement tout au cours de l'année.

Ils se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et que cette nouvelle année soit empreinte de joie, santé et solidarité.

Belle et heureuse année 2023

Charles VERNAY

SOMMAIRE

Le mot du maire	->p1
Bloc-notes	->p2
Site de la mairie	->p3
Etat civil	->p4
Budget	->p6
Travaux	->p7
Commémorations	->p8
Restauration église	->p9
Pompiers	->p12
Chemins verdoyants	->p13
Mémoire Brionnaise	->p14
Auberge de Briant	->p14
Adresses et fibre	->p15
Mobilité	->p16
Producteurs locaux	->p17
Ressources en eau	->p18
Info déchets	->p20
Agriculture	->p24
Marché au cadran	->p27
Artisans locaux	->p27
Société de chasse	->p28
Club la Petite Suisse	->p29
Tourisme et Loisirs	->p30
Vergers conservatoires	->p32
du Brionnais	
Musique à Briant	->p33
Musique en Brionnais	->p33
Radio Cactus	->p34
Emmaus	->p34
ABISE France Service	->p35
C.C.Action Sociale.	->p35
Pays Charolais-	->p38
Brionnais	
SPANC	->p36
Epicerie locales	->p39
Associations extérieures	->p40

BLOC-NOTES

EAU (SAUR)

Urgence : Une fuite sur le réseau général ou une coupure d'eau
Appelez la SAUR au 03 60 56 40 49

SAMU 15

Groupe médical Marcigny 03 85 25 16 72

GENDARMERIE 17 ou 112

Renseignements : 03 85 25 04 06

POMPIERS 18

Renseignements : 03 85 25 4915

SALLE COMMUNALE

Tarif de location 150€ la journée
230 € le weekend caution 200 €
Electricité en plus 0,22 € le Kwh
(pour les habitants de Briant 90 € et 120 €)
contenance 80 personnes maximum
Réservations:
Madeleine Jacquet : 06 59 47 21 62
Elyse Massard : 06 08 17 85 02

ELECTRICITE (ENEDIS)

Dépannage (Lundi à vendredi 8h à 17h)
Particuliers : 09 70 83 19 70
Professionnels : 09 70 83 29 70
Producteurs : 09 69 32 18 00
Entreprises : 09 69 32 18 99
En cas d'urgence (câble électrique à terre, panne de courant 24h/24 et 7j/7)
Appelez Enedis au 09 72 67 50 71

DECHETTERIE

Saint-Julien de Jonzy

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Site internet: <http://environnementsemur.e-monsite.com/>

AGENCE POSTALE

St-Christophe-en-Brionnais

Ouvert le mardi, mercredi, Jeudi, vendredi de 9h à 12h15
samedi de 9h30 à 12h
Téléphone : 03 85 24 64 14

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30. Le mercredi de 14h à 18h
Rue des Ebaulais à St-Christophe-en-Brionnais
Téléphone : 03 85 25 86 47
Internet : <https://www.cc-semur-en-brionnais.fr/>

OFFICE DE TOURISME

Place des Halles 71110 Marcigny
Téléphone : 03 85 25 39 06
Courriel : ot.marcigny-semur@wanadoo.fr
Internet : <http://www.brionnais-tourisme.fr>

Antenne à St-Christophe
Mardi, mercredi et samedi matin
Téléphone : 03 85 25 98 05
Courriel : antennetouristique@orange.fr
Internet : <http://www.stchristophetourisme.fr>

BIBLIOTHEQUES

St-Christophe : 03 85 25 97 87
Mercredi de 9h45 à 11h45
Samedi de 10h à 12h
Semur-en-Brionnais mercredi de 14h à 16h45 samedi de 10h30 à 17h

PLAN D'EAU

Aire de jeux – Pique-nique – Pêche
Carte de pêche à la journée
Adulte 7 € Enfant < 12 ans 2 €
Renseignements : Marie-Claude Marillier : 03 85 25 94 11

MARCHES

Marcigny : lundi
La Clayette : mardi
Charolles : mercredi
St-Christophe-en-Brionnais (marché aux bestiaux) : mercredi

Paray-le-Monial : vendredi
St-Julien-de-Jonzy (BIO) : 3^{ème} vendredi du mois
Charlieu : samedi
Semur-en-Brionnais (BIO) : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois)

LE SITE DE LA COMMUNE



Le site officiel de la commune www.briant-mairie.fr évolue en permanence. Vous y trouvez toutes les informations sur les activités municipales (compte-rendu de conseil, le budget, l'état civil), sur le tourisme, la vie pratique (réservation de la salle communale), les activités associatives et les actions sociales.

Il est possible de s'inscrire à la [newletters](#), en bas de la page d'accueil, pour recevoir régulièrement des nouvelles de Briant par la messagerie.



ETAT CIVIL 2022



Naissances



Mariages



Décès

Marius REGUILLON MARTIN le 11 août 2022 à Paray-le-Monial	Nicolas CARTET et Carole LAPOINTE le 14 mai 2022 Jordan CARTET et Camille Modesty JAYET le 22 octobre 2022	Jean-Pierre CORDIER déc 2021 Simone COSTE née THERRIAUD le 24 juillet 2022 à Moulins Joseph Henri CARTET le 20 novembre 2022 à Paray-le-M. Marie-Jeanne BERGER née DEVILLARD le 17 décembre 2022 André GLATTARD le 25 décembre 2022 à Semur
---	--	---

ETAT CIVIL 1922

<i>Naissances (4)</i>	<i>Mariages (6)</i>	<i>Décès (7)</i>
11 mai : Jean Antoine Bordat 23 juillet : Philibert Marius Bailly 10 août : André Félix Bassot 2 octobre : Yvonne Marie Dauvergne	25 février : Joseph Benoît Perrier et Jeanne Marie Lespinasse 2 mai : Etienne Joseph Thevenet et Marie Auloge 24 juin : Thomas Auloge et Marthe Bordat 25 septembre : Laurent Polette et Maria Porterat 21 octobre : Emile Dumoux et Eugénie Françoise Bacad 28 octobre : Honoré Gabriel Larque et Marie Etienne Ledain	8 janvier : Marie Dubreuil 24 janvier : Marie-Louise Château 28 janvier : Jean Roger Durix 12 mars : Claude Marie Pegon 27 mars : Thomas Pegon 31 mars : François Roux 31 décembre : Jeanne Marie Gauthier



Décès de Marcel Proust



Marie Curie première femme élue à l'académie de médecine



Inauguration de Radio Tour-Eiffel



Landru conduit à l'échafaud

ETAT CIVIL 1822

<i>Naissances (30)</i>	<i>Mariages (5)</i>	<i>Décès (20)</i>
<i>Janvier : Marie Jal, Benoîte Guillemet, Claude Berland, Anne Fournier</i> <i>Février : Madeleine Croisier-Beaufort, Denis Mamessier, Antoinette Ledain</i> <i>Mars : Benoît Jal</i> <i>Avril : Jean Meunier, Philibert Lepinasse</i> <i>Mai : Claude Thévenet</i> <i>Juillet : François Petit, Louise Perche</i> <i>Août : Thomas Millet</i> <i>Septembre : François Pegon, Denis Bordat</i> <i>Octobre : Antoinette Dumontet, Françoise Verchère, Michel Fayolle, Benoîte Ducarre</i> <i>Novembre : Louise Bordat, Michel Seguin, Mathieu Verchère, Benoîte Perrigaud, Pierre Ravier</i> <i>Décembre : Françoise Robin, Jean Marie Alix, Gabriel Merle, Michel Vernay, Claude Darmarin</i>	<i>24 janvier : Claude Lévêque et Etienne Brunet</i> <i>4 février : François Paqueraud et Louise Mamessier</i> <i>6 février : Jean-Marie Berland et Benoîte Bordat</i> <i>10 février : Jean Vernay et Catherine Machillot</i> <i>13 octobre : Claude Burdin et Christine Bordat</i>	<i>Janvier : Pierre Verchère, Jean Lespinasse, Philibert Berry, Claudine Lespinasse ép. Polette,</i> <i>Mars : Antoinette Comte ép. Ledain, Jeanne Marie Vernay, Antoinette Ledain, Benoîte Tachon ép. Bordat</i> <i>Antoine Larue mort pour la France le 20 mars 1822</i> <i>Mai : Françoise Bordat, Jean Degueurce, Claudine Jacquet vve Meunier</i> <i>Juin : Jeanne Jacquet ép. Meunier</i> <i>Septembre : Louise Meurier ép. Vernay, Jean Marie Berland,</i> <i>Octobre : Claude Peguet, Benoîte Ducarre</i> <i>Décembre : Claudine Desgranges ép. Benlamy, Gabriel Merle, Toussaint Buty</i>



CONGRES DE VERONE

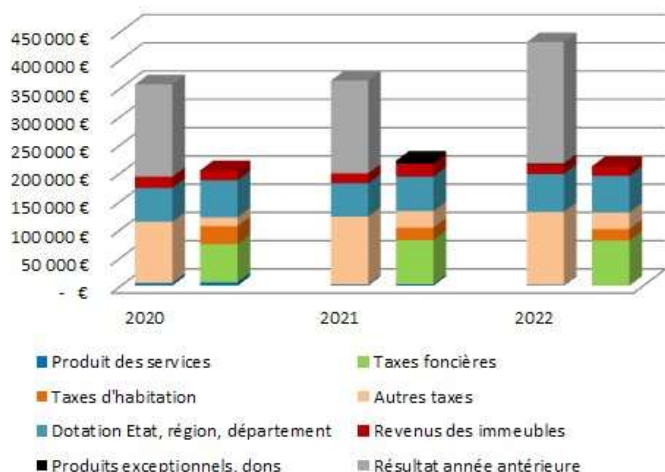
20 Octobre 1822

Le royaume de France rejoint la Quadruple Alliance constituée par l'Empire russe, l'Empire d'Autriche, le royaume de Prusse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Cette Sainte Alliance a pour but maintenir la paix en Europe. La France est chargée de rétablir le monarque Ferdinand VII en Espagne et l'Autriche a pour mission d'intervenir en Italie.



LE BUDGET 2022

Recettes de fonctionnement

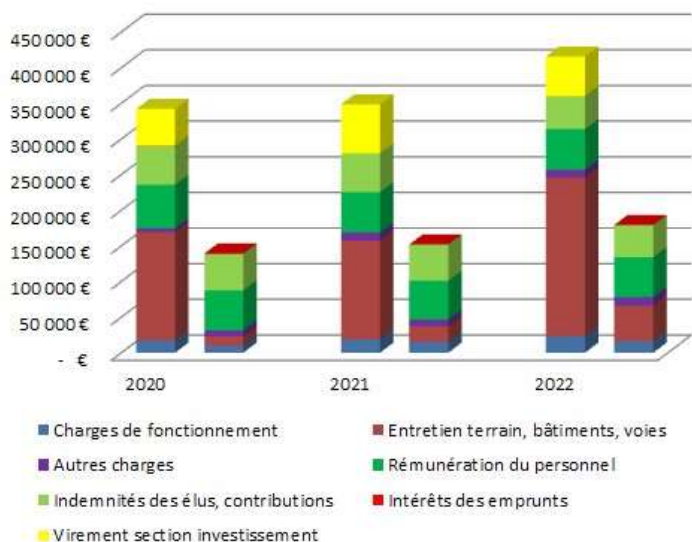


Pour chaque année, la première colonne représente le budget prévisionnel et la seconde les opérations réalisées.

Les recettes de fonctionnement évoluent peu. Le taux fixé par la commune n'a pas changé depuis une dizaine d'années. A partir de 2020, pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part du département 20.08 % est reportée sur la commune qui passe de 9.09 % à 29.17 %. L'augmentation de cette taxe provient de la TOM (taxe des ordures ménagères) dont le taux est passé de 10.39 % à 12 % en 2021.

La partie grise non dépensée d'une année sur l'autre constitue le fond de roulement.

Charges de fonctionnement

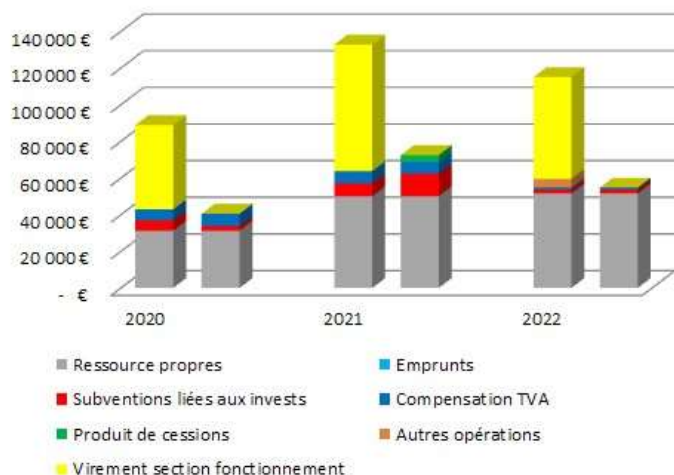


Lors du budget primitif, une partie importante du budget est placée sur le chapitre entretien des bâtiments et voirie (en brun) car le budget doit être équilibré entre les charges et les recettes.

Une partie est transférée dans la section investissement (en jaune).

Les travaux d'entretien, notamment de la voirie (reprofilage et déblaiement) ne sont pas inscrits dans les investissements.

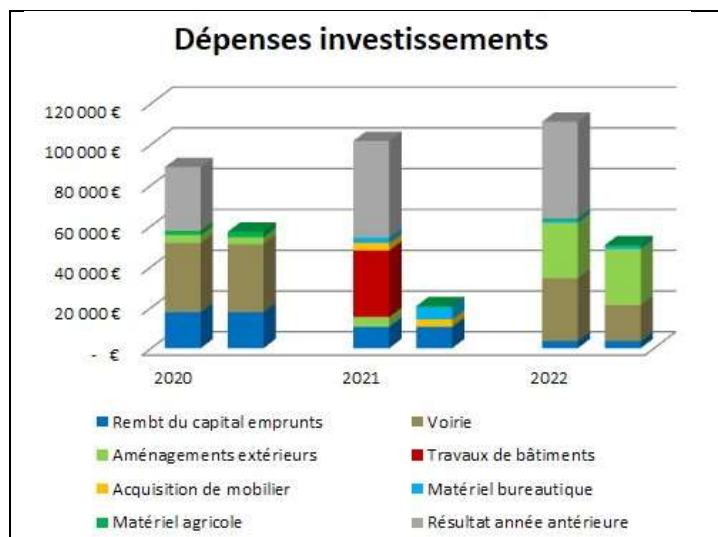
Ressources investissements



La section investissement permet d'engager des achats ou des travaux importants.

Les ressources proviennent essentiellement des ressources propres (en gris) et de la section fonctionnement (en jaune).

Elles peuvent être complétées par des subventions (en rouge) liées aux investissements réalisés ou des emprunts (en bleu).



Les circonstances ne permettent pas toujours de réaliser les objectifs et certains travaux sont reportés sur l'année suivante. Ce fut le cas pour les travaux de voirie en 2021 à cause du virus.

Les aménagements extérieurs ont dominé cette année. La construction de la passerelle au plan d'eau, l'aménagement des abords de l'église et les plaques de noms de rues.

TRAVAUX REALISES EN 2022



Passerelle au plan d'eau

- ❖ La passerelle de la bonde (budget 2021)
- ❖ Chemin de la Rivière (entretien)
- ❖ Protection au chemin de Batailly
- ❖ Adressage Plaques des noms de voies
- ❖ Aménagement paysager aux abords de l'église
- ❖ Eléments lumineux pour la décorations de Noël
- ❖ Plancher et grille anti-pigeons dans le clocher



Chemin de Batailly



Chemin de la Rivière





Aménagement du parvis de l'église



Décorations lumineuses



Fleurissement du bourg



Nettoyage des croix du bourg

COMMEMORATIONS



8 mai 2022



11 novembre 2022

Des travaux de restaurations pour notre belle église de Briant.



Notre commune de Briant peut s'enorgueillir de posséder, avec le chœur et le clocher de son église, un bijou roman du XI^{ème} siècle. Les travaux paysagers de cet hiver pour rajeunir et embellir son parvis et ses abords, ont motivé le conseil municipal à effectuer des recherches sur l'historique des travaux régulièrement réalisés pour l'entretien de ce bien patrimonial.

Une minutieuse plongée dans les archives des comptes-rendus des conseils municipaux, croisée avec les très nombreux éléments rassemblés par le Père Terrel, l'ancien curé de Briant de 1961 à 2014, nous permet de constater que cette volonté d'entretenir l'église s'est manifesté au long des siècles et a toujours été une intention, une préoccupation, portée unanimement, par les habitants de la commune, la paroisse et la mairie. Notre église mérite vraiment que cette concorde perdure, entretenir un tel patrimoine n'est jamais fini.

Avant de lister les restaurations et les réhabilitations dont nous avons récupéré les traces, retrouvons un peu d'histoire : Le père Terrel, dans ses écrits, parle d'une donation en 1103 de notre église au couvent de Marcigny (Clunisien) par la famille de Semur. Le chœur et le clocher de l'église existaient donc sans doute dès la fin du XI^{ème} siècle.

Notre église est devenue bien communal le 28 ventose de l'an IV (1796) : dès lors, la responsabilité de son entretien ne relevait plus de la paroisse. Elle fut vendue aux enchères le 15 fructidor, pour 648 livres, puis revendue à quatre particuliers, on dit même qu'elle fut utilisée comme étable ... Il a bien fallu la remettre en état après ces années révolutionnaires. Elle fut rachetée en l'an IX par une association de 143 habitants qui s'engageaient à faire des réparations. Ils n'y parvinrent sans doute pas complètement, puisqu'ils reçurent le 26 thermidor de l'an XI, une allocation communale de 475 francs de l'époque. Notre église était donc « propriété privée » au moment de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Depuis bientôt 120 ans, le patrimoine religieux appartient aux communes. Aujourd'hui notre paroisse Saint Hugues en Brionnais avec ses 29 clochers se satisfait certainement de ne plus être 'propriétaire'. Si le diocèse d'Autun et le curé de la paroisse sont responsables de la vie cultuelle de notre église, c'est bien le maire et son conseil municipal qui portent la responsabilité de l'entretien du bien patrimonial.

C'est en 1826 que l'on met en place les 2 cloches, fondues à Mâcon par un certain Baudoin. On retrouve aussi que 6 ans plus tard (1832) le beffroi, support des cloches, fut réparé : sans doute les 1180 kilos de bronze le malmenaient-ils trop ? Entre 1852 et 1858 la nef est agrandie. En 1858 'les jeunes hommes de Briant' offre la belle **statue de Saint Nazaire** devenu patron de l'église (statue présente dans la chapelle latérale gauche). Le 18 novembre 1855 un nouvel autel en marbre est inauguré. Il reste aujourd'hui une relique de cet autel avec une **colonne cannelée** qui fut récupérée par le père Terrel pour en faire l'actuel chandelier pascal, visible dans la chapelle des fonds baptismaux – L'art d'utiliser les restes.

Cet autel de 1855 était surmonté d'un grand tableau qui montait jusqu'à la corniche et masquait la petite fenêtre. Il était entouré de deux petites chapelles et surmonté d'une grosse horloge, des



drapeaux ...bref « *un beau désordre, indigne du moindre intérêt ... il n'y a pas de chœur à Briant* » indiquait le Père Ramage avant la deuxième guerre. Entre octobre 1938 et février 1939, à l'initiative du Père Panier, le chœur roman fut débarrassé de tout son décorum XIXème et 'décapé' de ses enduits, mis en pierres apparentes et jointoyé (par l'entrepreneur Cortrey qui travaillait aussi au retour au 'style' roman de la basilique de Paray-le-Monial).



Durant la guerre, à l'initiative de l'abbé Brun, la décision est prise de refaire les voûtes des nefs latérales. Elles furent reconstruites (1944/45) en briques et ciment. Décembre 1963 fut un riche mois de restauration et d'investissement. D'abord, l'arrivée du premier vitrail visible au centre du chœur et signé par Luc Barbier. Les 2 autres suivront. Ce même mois voit l'inauguration du premier chauffage à mazout ainsi que la restauration de la chapelle des fonds baptismaux avec l'aide de Louis Guillemet, maçon volontaire et de Jeannot Chargère pour les **grilles en fer forgée** et la **cuve baptismale en cuivre** (mobile) dessinées par le père Terrel.

En juillet 1964, un camion enfonce, par accident, le mur et le petit portillon de l'entrée du parvis. Jeannot Chargère le remplace par l'actuel portail, opportunément plus large.



Cette même année, dans la lumière de la réforme liturgique décidée par le concile, un an auparavant, le conseil paroissial valide d'enlever la chaire de la nef, le Père Terrel transforme avec l'aide de Jeannot Chargère un pied de lampe pour faire l'actuel **lutrín en fer forgé**. Toujours dans l'esprit de la réforme liturgique, la barrière de fonte qui séparait le chœur de la nef est remplacée par les actuelles **belles tables en merisier pour la communion** – symboles du repas qui unit ... **Le grand Christ en croix**, qui autrefois faisait face à la chaire, retrouve sa place centrale d'origine.



En 1965, le conseil municipal valide la révision de la toiture de l'église ainsi que l'installation des vitraux dans le haut de la nef. En mai 1968, le projet, validé par Mgr Bourgeois, d'un nouvel autel permettant la célébration face aux assistants se réalisait avec l'originalité d'un tabernacle incorporé. C'est un tailleur de pierre de la Guiche, Michel Durant, qui réalisa ce travail inspiré par Michel Bouillot. Le tabernacle est orné du cœur et de la croix, symbole de tant de valeurs (parmi lesquelles la devise de ce grand évêque « un seul cœur »).



Ce **tabernacle-tiroir** est fabriqué sur place, avec sa porte précieuse de 7 kilos d'étain d'orfèvrerie sculptée à chaud. Il intègre la lumière, signe de la présence du Christ. En octobre 1969, Michel Lefebvre, ébéniste – marquetiste, réalise avec du bois récupéré de vieilles cuves, **les bancs et le siège du chœur**.

En 1970 les cloches sont électrifiées (Dotation de 300 000 frs de la paroisse ajouté aux 700 000 frs de la commune), il faudra attendre 1998 pour qu'une horloge électronique installée par Alain Bouilloux, simplifie la sonnerie des heures et de l'Angelus.

En décembre 1985, nous retrouvons un chantier de consolidation du clocher lézardé et en novembre 1988, notre même clocher reçoit une charpente 'd'une seule pièce'.

La commune fait aussi installer un nouveau chauffage en 1994. L'année 1997 voit la révision de la toiture (avec zinguerie) et des chéneaux. Beaucoup d'autres travaux divers sont réalisés au fil du temps par la commune comme l'installation de plans inclinés à la marche dangereuse des chapelles latérales ou le remplacement de quelques planches pourris entre les bancs ... restaurations toujours à poursuivre et renouveler ...



En 2003, la commune finance les peintures décoratives latérales et lance le gros chantier (2005) de la restauration globale de la grande nef et des nefs latérales. En janvier 1996, le trésorier diocésain, le pasteur et le maire visitaient ensemble l'église et constataient le grand besoin de réparation de la voûte de la nef et des absidioles (ce que le ministre chargé des cultes avait déjà signalé en 1945). A cette grande restauration de 2005 sont ajoutées la révision des vitraux, la peinture des murs intérieurs ainsi que la réfection de la toiture de la nef côté ouest.

Nous retrouvons dans les comptes-rendus des conseils municipaux suivant de nombreux autres investissements de restaurations et d'entretiens : En 2008, révision de l'électrification des cloches, en 2010 la zinguerie des toitures, en 2012 consolidation du beffroi, en 2013, révision de la toiture de la nef coté est, en 2015, nouvel éclairage et électrification de l'église ainsi que l'installation d'une nouvelle grande porte pour la nef, en 2016 révision de la toiture de la sacristie, et cette année 2022, en plus du parvis, la pose de grilles dans le clocher pour écarter les pigeons, la pose du plancher sous le beffroi qui avait été enlevé et la restauration d'un vitrail du fond de l'église soufflé par un vent violent qui s'était engouffré par la porte de la nef inopportunément ouverte.



Restaurer un tel bien est sans fin ... les conseils municipaux, mandat après mandat, ont tous fait leur part, soutenus par les habitants et la paroisse. Poursuivons ces investissements, au titre, à minima, de la conservation du patrimoine et soyons fier de l'état remarquable de notre si belle église de Briant.

Texte de Bertrand Gaches

Révélez LE SAPEUR-POMPIER *qui est en vous !*



Les sapeurs-pompiers volontaires
représentent 84 % des sapeurs-
pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de
votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé
compatible avec une activité
professionnelle et une vie de famille.

- ♦ Vous avez entre 16 ans et 55 ans ?
- ♦ Vous vivez à 10 min d'un centre de secours ?
- ♦ Vous pouvez vous rendre disponible ?

Alors franchissez le pas !

Une formation adaptée, un accompagnement
personnalisé...

Vous deviendrez à votre tour acteur du secours
de vos concitoyens (secours à personne, incendie,
protection des biens et de l'environnement).



SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHIQUES

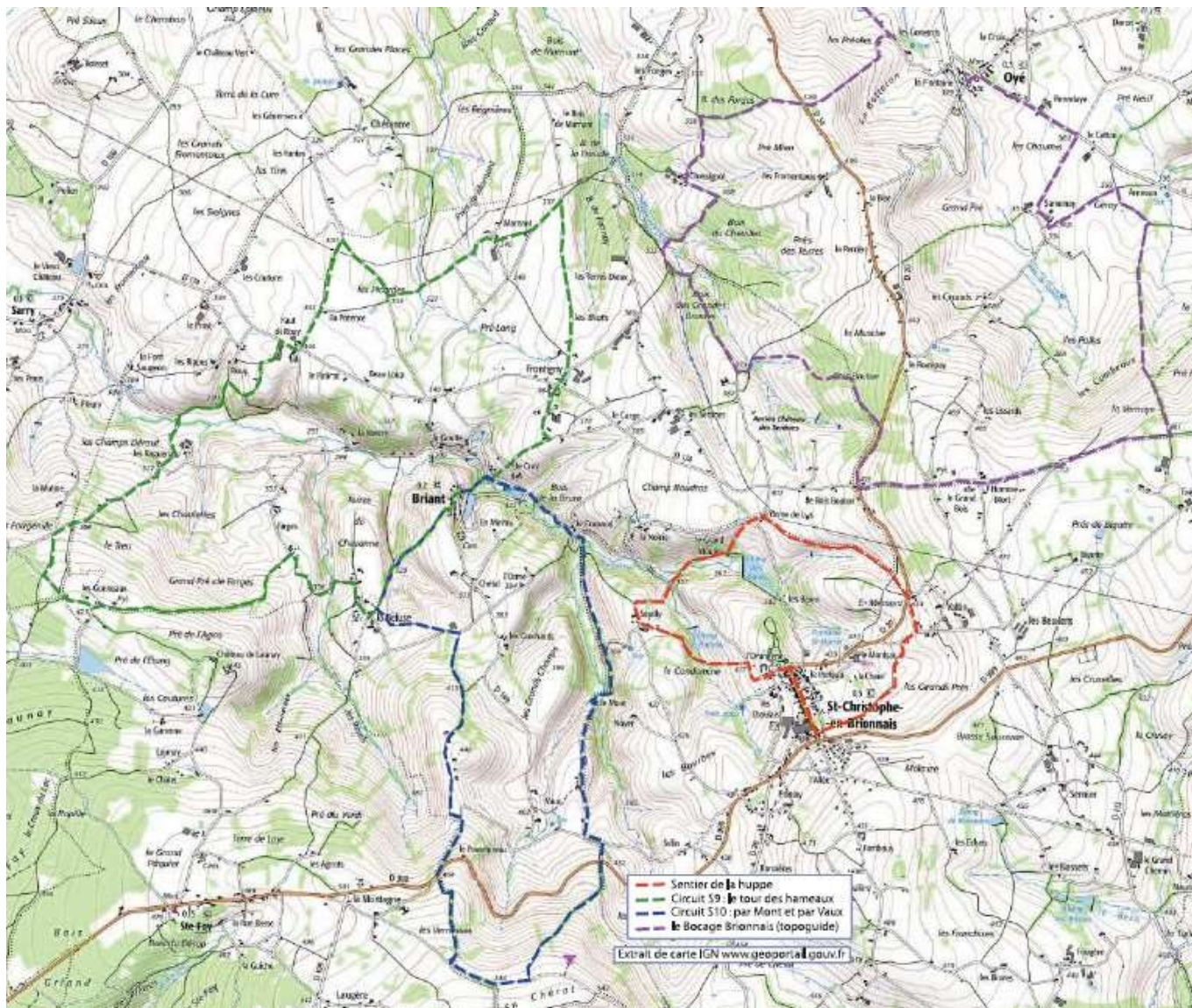


39 164 INTERVENTIONS
en 2021, dont **30 092**
SECOURS À PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.

LES CHEMINS VERDOYANTS

Avec son relief et ses chemins entourés de verdure, la zone est appelée la petite suisse. Il y fait bon se promener même si parfois la pente est dure et nous trouve parfois bien essoufflé. Admirez donc le paysage. Une table d'orientation permet de dominer Saint-Christophe et ce n'est pas le seul endroit où l'on peut admirer une vue panoramique du bocage brionnais.



Les panneaux directionnels et les balisages en jaune et vert doivent éviter de se perdre.



Site : brionnais-tourisme.fr/a-pied.html

Le PDIPR71 (Plan départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées) prévoit de développer les circuits de sentiers pédestres

La FFRP (Fédération Française de Randonnées Pédestres) peut insérer certains circuits dans leurs publications de topoguides.



MEMOIRE BRIONNAISE

8 chemin de la Gobelette 71800 ST-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS
Permanence le mercredi de 14h à 16h
Téléphone : 03 85 25 87 79
Courriel : memoire.brionnaise@wanadoo.fr
Internet : <https://www.memoirebrionnaise.com/>

Depuis 1999, l'association « Mémoire Brionnaise » publie une revue historique sur le Brionnais deux fois par an. Animée depuis sa création par des bénévoles, des articles sur des sujets variés et illustrés remplissent la soixantaine de pages. Une permanence située 8 chemin de la Gobelette à l'ancienne école du Montsac, est tenue tous les mercredis de 14h à 16h.

Ces revues sont en vente à l'Auberge de Briant, au bureau de tabac de St-Christophe et dans les librairies du Brionnais.

SOMMAIRE du N° 48

André Blondel, un physicien en Charolais par Armand Forgeat
L'aérodrome de Saint-Yan : 80 ans de vie par André Merle
Le lierre : parasite ou protecteur ? par Daniel Jauffret
La tour de Chassagne, à Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie par Jean-Marie Jal
Le général Claude Bernard par Jacques Bonnefoy
La valeur universelle exceptionnelle du paysage culturel de l'élevage bovin par Dominique Fayard
Les pêcheries en Charolais-Brionnais & Le vivier de Baugy par André Tuloup
Événements et vie quotidienne dans le Brionnais en 1923 par Jacky Darne
Présence des sœurs servantes du Sacré-Cœur de Jésus à Charolles par Émile et Marie-Anne Gerbe
Chronique littéraire / Mes lectures... brionnaises ! par Guy Boussand
La bataille des Vosges vue par un soldat et par un général par Hugues Casati



Président : André Tuloup
Trésorier : Guy Boussand
Trésorier adjt : Jacques Bonnefoy
Secrétaire : Daniel Jauffret



AUBERGE DE BRIANT

Filipe PEREIRA Maître Restaurateur de France
Guide Michelin 2 fourchettes
Restaurant gastronomique avec vue panoramique
Cuisine de produits régionaux revisitée

Site : <https://aubergedebriant.com>
Courriel : contact@aubergedebriant.com
Réservations Tél : 03 85 25 98 69
Fermé le mardi et mercredi

NOTRE ADRESSE ET LA FIBRE

Depuis octobre 2020, l'étude de la nomination des voies, en vue d'obtenir des adresses normalisées, est menée en parallèle avec le bureau d'étude Adage. Des modifications mineures ont été apportées sur les plans proposés par Adage les 20 juillet et le 31 août 2021. Une réunion publique a eu lieu le 23 octobre 2021 et le conseil municipal a validé le nom des voies le 23 novembre 2021.

Il restait à choisir les plaques émaillées ou aluminium. La couleur bleue a été choisie pour se différencier des communes voisines et les plaques émaillées ont une longévité plus grande pour un surcoût assez faible.

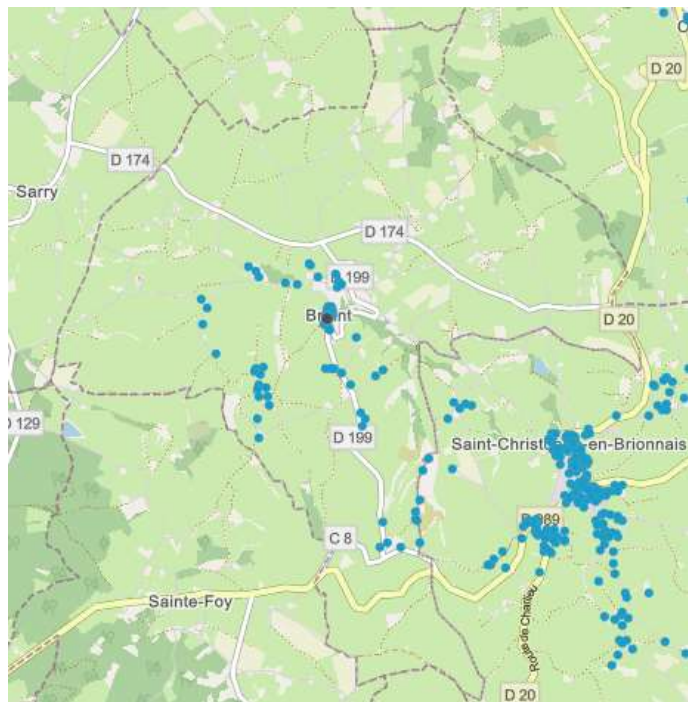
Un certificat sera adressé à chaque foyer.

Le premier but étant de faciliter l'accès aux secours et aux livraisons, ces nouvelles adresses sont aussi utiles pour déploiement de la fibre optique. Le département est divisé en 3 zones :

Zone AMII (Appel à manifestation d'intention d'investissement) commencé en 2010 Orange et SFR ont connecté 135 000 foyers dans les agglomérations (Macon, Chalons)

Zone RIP (réseau d'initiative publique) canton de Chauffailles financés par le département (102 000 foyers).

Zone AMEL (Appel à manifestation d'engagements locaux), pour les derniers 100 000 foyers. Les travaux commencés en 2019 par la société COVAGE, ont été repris par XP fibre qui a sous-traité à sa filiale THD. Les raccordements devraient intervenir en août 2023.



Briant se situe dans cette troisième zone. Il est possible de s'informer de l'avancement des raccordements sur le site <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Les connexions en cours de déploiement sont bleues. Lorsque nous sommes éligible au raccordement, ils passent au vert.

Ce vaste projet est financé par l'Europe (13 M€) l'Etat (50 M€) la région BFC (23 M€) et le département (79 M€).

Un bâtiment climatisé NRO (Nœud de raccordement optique) est installé à Saint-Christophe, des armoires plus petites sont installées PBO (Point de branchement optique). L'une d'elle est placée au hameau de Vaux.

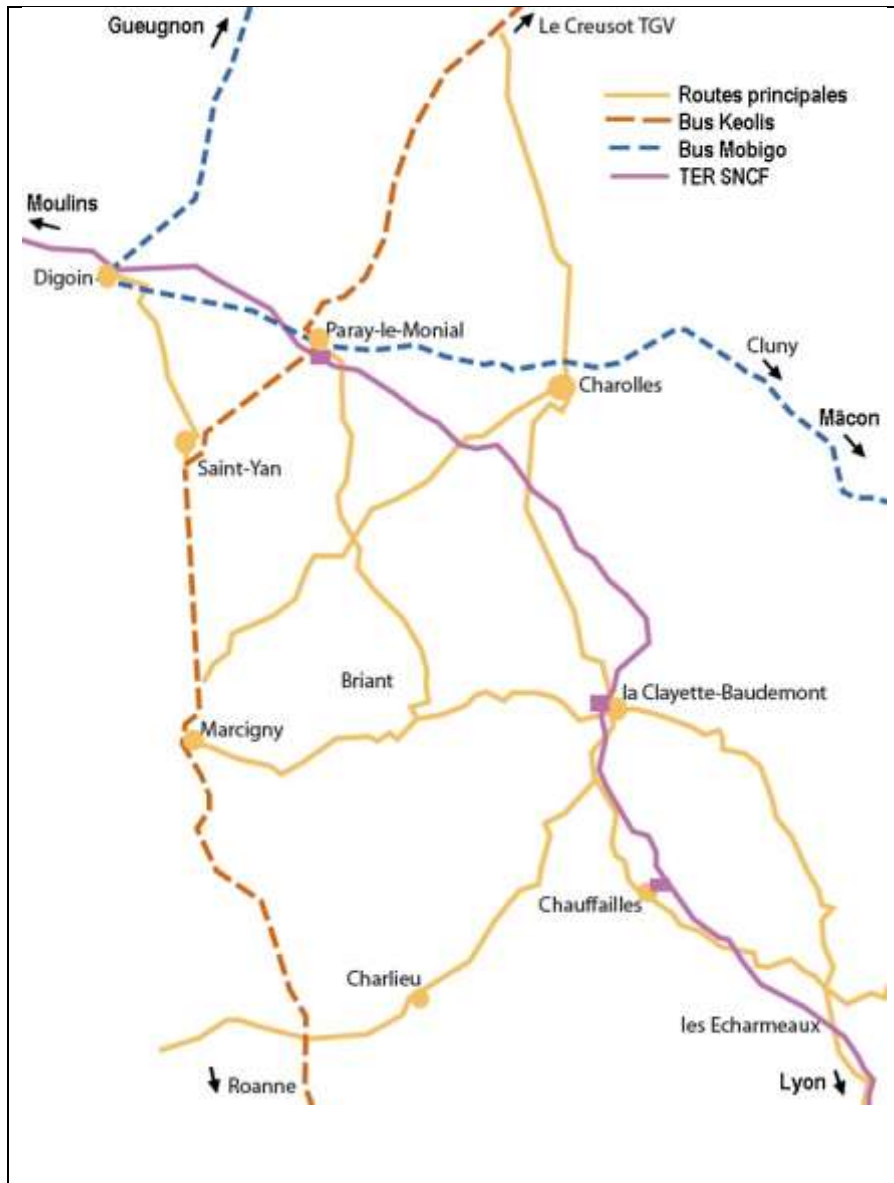
Le choix de maintenir le réseau aérien est le plus économique à court terme, l'enfouissement de la fibre nécessite des travaux plus importants qui pourraient s'associer avec celui des lignes électriques. Le câble de fibre n'est pas plus fragile que le câble en cuivre utilisé pour l'ADSL. Les fibres de verres sont à l'intérieur d'un tube de cuivre ou d'aluminium rempli de vaseline. Le tout est entouré d'une gaine de polycarbonate, d'une protection étanche, de câbles tenseurs en acier, de Mylar, puis de polyéthylène. Comme tout câble, il faut éviter de rouler dessus.

La fibre optique étant bien plus performante que le cuivre ADSL, cet ancien réseau, coûteux en entretien devrait disparaître vers 2030.

Texte de Daniel Jauffret

MOBILITE EN ZONE RURALE

Le vieillissement de la population, la désertification médicale, le manque de services de proximité (médecin, pharmacie, banque, épicerie, ...) font que les déplacements, souvent indispensables, sont de plus en plus longs.



Située entre la Clayette et Marcigny, les habitants de Briant doivent parcourir une quinzaine de kilomètres pour accéder à un réseau de transports en commun. Dans un rayon plus proche, seuls quelques petits commerces de proximité sont accessibles.

La ligne TER SNCF qui joint Nevers et Lyon s'arrête en gares de Paray-le-Monial, la Clayette-Baudemont et Chauffailles. Une dizaine de trains par jour dans chaque direction). La fiche horaire est sur le site : <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/se-deplacer/fiches-horaires>

Le bus Région Express Keolis qui joint Roanne et la gare TGV le Creusot s'arrête à Paray-le Monial et Marcigny (5 liaisons par jour). Cette option peut être couplée avec un billet de train.

Le taxi reste un moyen onéreux 1,66 €/km (Chenaud à St-Christophe, Souchon à Oyé). Dans le cas de rendez-vous médical, ce transport peut être remboursé par la sécurité sociale si le médecin a bien coché l'option transport médicalisé.

L'association **Brionnaise d'Entraide** propose un service personnalisé dans un rayon de 80 km pour un rendez-vous médical, une visite familiale ou une navette à la gare au tarif de 0,45 €/km payable directement au chauffeur (tarif fixé en février chaque année par le conseil d'administration).

La carte d'adhésion de 5€/an est disponible à la mairie. Les chauffeurs inscrits à Briant sont :

Marie-Jo Jauffret : 06 65 72 13 77 Daniel Jauffret : 06 75 37 74 96

Président : Gérard Lorton : 06 79 58 78 07

Les transports collectifs offrent peu d'options pour se déplacer. La plupart des habitants utilisent leur véhicule personnel et l'augmentation du prix du carburant impacte directement leur budget. Le remplacement des automobiles à essence ou diesel par des voitures électriques ouvre un débat important. Quel est le plus écologique à long terme entre un moteur à explosion qui consomme de moins en moins et l'utilisation de batteries dont la fabrication demande des ressources rares et dont le

coût du kWh est souvent négligé. Des recherches sur de nouveaux moteurs, à hydrogène par exemple, pourraient clore le débat.

Daniel Jauffret

La mission locale Charolais-Brionnais propose les liens suivants :



CMobil : réseau de transport solidaire à Gueugnon
Tél : 03 85 85 81 38
Courriel : mobilite.charolais@milobfc.fr Tél : 07 80 90 12 59
Cite : <https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-charolais/milo-charolais/cmobil/>

Les bus Mobigo permettent de joindre Gueugnon, Digoin, Paray-le-Monial, Charolles, Cluny et Mâcon (3 liaisons par jour)
Site : <https://covoiturage.viamobigo.fr/>

Site : <https://www.blablacar.fr/>

PRODUCTEURS LOCAUX

		Les Champignons du Brionnais Nos champignons (Pleurotes, Pholiotes...) poussent dans les conditions naturelles d'un ancien chai du 16^{ème} siècle. Récoltés à la main, ils sont vendus juste après la cueillette en direct et en circuit court, exclusivement dans un rayon local de 50 km autour de la ferme (restaurants, marchés, en drive à la ferme). Tél: 06 19 98 14 28 contact@leschampignonsdubrionnais.fr
		L'escargot brionnais Elevage en plein air d'escargots « gros gris » qui peut se visiter en juillet et août sur rendez-vous. La transformation des produits est réalisée à la ferme avec des ingrédients de qualité. site : http://lescargotbrionnais.free.fr Tél : 06 87 86 19 91 Courriel : corine.rubod@gmail.com
 GAEC MARILLIER Vente directe de viande www.gaec-marillier.fr Mob 06 87 07 63 55		BOULANGERIE VIENNOISERIE Pascale ALLOIN Le mercredi au marché de Charolles Tél : 03 85 25 83 09

LES RESSOURCES EN EAU

Certes, nous ne sommes pas au Sahara ou dans le Rub al Khali, l'eau est bien présente dans notre région, mais que faisons-nous pour préserver cet énorme avantage? Il n'y a aucun doute que l'eau est essentielle à la vie, mais nous parlons peu des conduites qui apportent l'eau à notre robinet contrairement aux autres réseaux moins vitaux comme l'électricité, le téléphone et internet qui nous semblent autant indispensables.

LE RESEAU D'EAU POTABLE

Le SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais) existe depuis plus de 60 ans et gère le réseau d'eau potable pour les 42 communes qui ont choisi d'y adhérer. La commune de Briant a adhéré au syndicat en 1965. Le nombre d'abonnés du syndicat approche les 11000, ce chiffre évolue peu. La consommation moyenne est de 96 m3 par abonné, la moyenne départementale est de 110 m3.

LA PRODUCTION

La production provient de captages dans la nappe alluviale de la Loire. A Marcigny (3 puits d'un débit total maximal de 1000 m3/jour), à Chambilly (3 puits d'un débit total maximal de 2500 m3/jour). Le captage de ces 6 puits approche le maximum autorisé par la DUP (Déclaration d'utilité publique). Les puits de Vindecy et de Varenne St-Germain apportent un complément si nécessaire qui est comptabilisé dans l'import.

Volumes en milliers de m3	2018	2019	2020	2021
Marcigny-Chambilly	1173	948	1031	1154
Import	2172	2357	2416	2139
Export	1340	1307	1392	1464
Fuites	724	704	761	664
SAUR compté	1148	1185	1177	1079
SAE import	2116	2392	2408	2138
SAE export	1083	1044	1107	1192

Depuis 2018, les pics de consommation en période de sécheresse, atteignent la limite d'exploitation des ressources.

L'ENTRETIEN

L'entretien des stations de pompage, réservoirs, surpresseurs et conduites nécessite des travaux importants. Le remplacement des conduites fragiles en amiante-ciment par des matériaux plus récents est prioritaire dans le but de réduire les fuites. Tous ces travaux ne permettent le renouvellement que de 1% tous les ans avec un budget avoisinant les 2 millions d'€ (ce taux est de 0.9% dans le département et 0.63% en France). A ce rythme, les nouvelles conduites doivent durer 100 ans !



Les conduites en acier et en amiante-ciment sont progressivement remplacées par du PVC, du PEHD ou de la fonte pour les grosses conduites. Pour que l'eau arrive au robinet de chaque habitation, on utilise 979 km de conduites.

Les PVC posés avant 1980 collés posent des problèmes de fuites aux joints et de diffuser des CVM (molécules cancérigènes et métabolites)

La plupart des travaux s'étalent sur plusieurs années, ainsi les coûts ne correspondent plus aux devis initiaux. Les budgets sont à revoir à la hausse. De nouvelles études sont engagées pour trouver de nouvelles ressources, comme la réalisation de tranchées drainantes ou la recherche d'un nouveau puits.

Chaque puits doit être protégé pour prévenir toute dégradation de l'eau. Un périmètre de protection est défini dans lequel aucune culture utilisant des pesticides n'est autorisée. Il se trouve qu'avec les épisodes de sécheresse, l'azote contenu dans les plantes séchées se nitrifie et les nitrates contenus dans le sol rendent l'exploitation impossible.

Nous avons vu dans le tableau page précédente, que les fuites représentent une part non négligeable de la production. La réduction de ces fuites est une priorité, car ces volumes d'eau sont produits mais non facturés.

Nous observons que les ressources en eau potable ne sont pas illimitées et que l'entretien du réseau nécessite des travaux à gros budgets.

LE PRIX DE L'EAU

Les ressources du SIEB sont liées à la consommation de l'eau. Pendant les étés précédents, les arrêtés préfectoraux imposant des restrictions d'utilisation de l'eau ont eu pour conséquence la réduction de la consommation et donc la réduction des recettes du syndicat. Pour conserver le niveau d'investissements, le prix du m³ sera augmenté.

La distribution est déléguée à la SAUR, ce sont eux qui relèvent les compteurs. La facture se compose d'un abonnement (60 €) et d'un coût du mètre cube par tranches (0 à 30 m³; 31 à 200 m³; 201 à 750 m³ et plus de 750 m³). Pour une consommation moyenne de 95 m³, la facture passera de 3,73 €/m³ à 4,11 €/m³.

Une loi de 2021 préconise de veiller à l'égalité des usagers des services publics. Nous constatons des inégalités du prix de l'eau entre les villes et les zones rurales. Quelles mesures prendre pour faire converger les tarifs ?

LA QUALITE DE L'EAU

Des analyses sont réalisées tous les ans et l'ARS (Agence régionale de la santé) transmet un rapport qui conclut par un bilan positif.

LA GESTION DE L'EAU

L'eau du robinet est traitée pour être parfaitement potable et elle pourrait n'être utilisée que pour un usage alimentaire. Nous pourrions utiliser une eau non traitée pour tirer la chasse d'eau, arroser son jardin ou abreuver les animaux. La région Bourgogne et le Département de Saône-et-Loire aident les projets agricoles de stockage des eaux de pluie hivernales.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Nous dépendons de cette agence basée à Nantes. Elle lutte contre la pollution des cours d'eau et pour la préservation des ressources et milieux aquatiques. Elle élabore des SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) qui proposent des aides, comme par exemple, pour améliorer l'assainissement. Les aides pour les assainissements non collectifs prennent fin en 2022 (voir article du SPANC page 29).

GEMAPI (*Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations*)

Cet organisme donne son avis sur toute action qui concerne les cours d'eau depuis la source de la Belaine jusqu'à l'embouchure de la Loire. Elle préconise de supprimer des digues pour permettre au cours de s'écouler naturellement et à la faune aquatique de circuler librement. Ceci entre en contradiction avec le besoin de stocker les eaux de pluie hivernales. De plus, certains barrages peuvent produire de l'énergie verte.

La protection des zones humides est aussi un sujet prioritaire avec le classement **Natura 2000** d'une grande partie de la commune. C'est un enjeu important pour la biodiversité et la protection d'espèces en voie de disparition.

Texte de Daniel Jauffret –délégué au SIEB

INFOS DECHETS



Pour accompagner cette simplification, le SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois et ses communautés de communes adhérentes déploient une vaste campagne d'information.

- Un memento de tri a été envoyé à chaque foyer. Gardez-le bien car il détaille les nouvelles consignes de tri.

Vous pouvez également vous le procurer auprès de votre mairie, de votre communauté de communes ou de la déchetterie.



- Toutes les informations seront à retrouver sur le **site internet du SMEVOM** et sur les sites des communautés de communes adhérentes.

Grâce au geste de tri, chacun peut agir en faveur de la préservation de l'environnement et de son cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, alors jetons moins et trions plus !



Le tri + facile !

L'AMM rends grâce à l'ensemble des acteurs CITEO-AdisStock © 2023

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023 :

le geste de tri des habitants sur l'ensemble du territoire du SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois sera plus simple



Tous les emballages et les papiers seront à déposer dans les conteneurs jaunes !

Les nouveautés concernent les emballages en plastique : aux bouteilles et flacons se rajoutent les pots, tubes, barquettes, films sacs et boîtes.



Pas de changement pour les autres colonnes !



Et dans ma poubelle, il reste quoi ?



Et mes biodéchets ?

La loi AGEC, votée le 10 février 2020, impose aux professionnels d'effectuer un tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2023 et pour les particuliers, ce sera au 31 décembre 2023. A ces dates, il sera donc interdit de mettre les épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas et de préparation dans les poubelles.

Le fait de vivre en milieu rural nous permet de composter facilement tous ces déchets, au fond du jardin (en tas ou en bac).

Nous vous rappelons que des composteurs sont toujours disponibles à la vente à la déchetterie de Saint Julien de Jonzy (règlement uniquement par chèque) :

Le petit modèle : 30 €

Le modèle moyen : 35 €

Les grands modèles : 40 €

(3 modèles sont fabriqués par l'équipe des Ateliers et Chantiers d'Insertion)



Un guide des bonnes pratiques du compostage vous attend également à la déchetterie, pensez-y !



Retour sur vos résultats



Un vaste plan d'actions a été défini en 2019 par la Communauté de Communes pour réduire notre production de déchets et limiter les dépenses. Toutefois, si nous pouvons agir à la baisse sur le volume d'ordures ménagères à traiter, nous ne maîtrisons absolument pas le coût de traitement qui lui augmente d'année en année. Les objectifs étaient ambitieux et grâce à votre participation, nous avons enregistré des résultats tout à fait remarquables, comme vous pouvez le voir :

2018 : Nous avons produit cette année-là sur la communauté de Communes **184kg d'ordures ménagères par habitant** soit un total de **962 tonnes**.

Coût / tonne traitement (SMEVOM) : 126 €
Soit dépenses annuelles de collecte et traitement des ordures ménagères :
230 160 €

2019 : Nous avons déployé la collecte des cartons sur l'ensemble des communes du territoire et arrêté le ramassage des bacs non conformes et des sacs d'ordures ménagères déposés au sol. L'étude pour la suppression des conteneurs de regroupement ordures ménagères, qui ne favorisaient pas le tri, était également lancée. Nous avons produit cette année là **172 kg d'ordures ménagères par habitant**, soit un total de **895 tonnes** (67 tonnes de moins que l'année d'avant)

Coût / tonne traitement (SMEVOM) : 126 €
Soit dépenses annuelles de collecte et traitement des ordures ménagères :
227 480 €

2020 : Nous avons fermé en phase test des conteneurs collectifs sur la commune de Saint Bonnet de Cray, afin d'éviter tout apport extérieur au territoire et étudié cette possibilité sur les autres communes. Nous avons produit cette année-là **158 kg d'ordures ménagères par habitant**, soit un total de **817 tonnes** (78 tonnes de moins que l'année d'avant)

Coût / tonne traitement (SMEVOM) : 129 €
Soit dépenses annuelles de collecte et traitement des ordures ménagères :
204 470 €

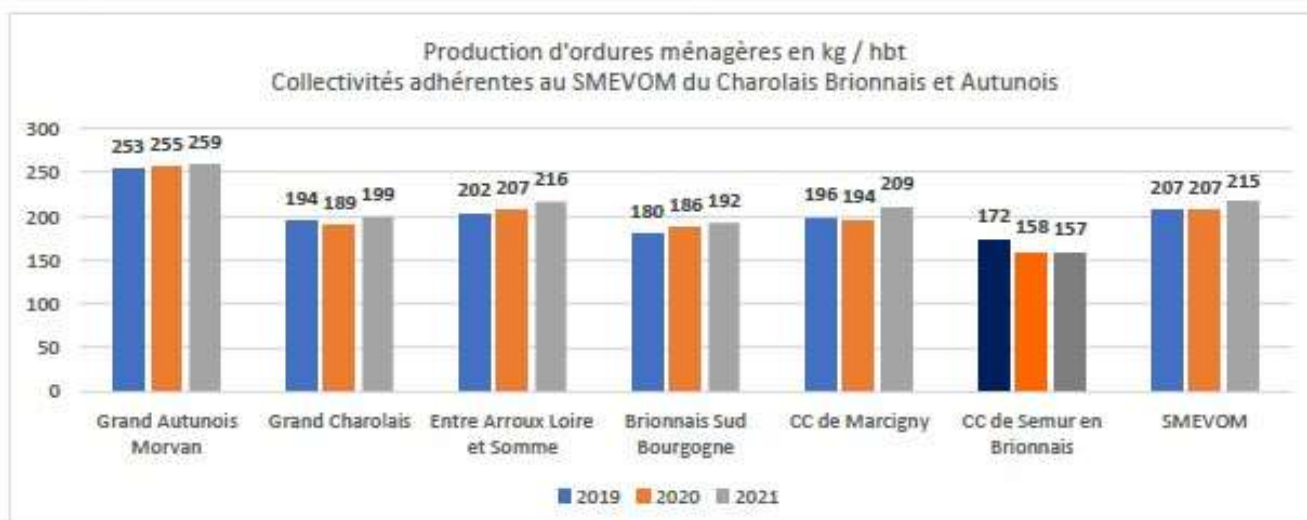
2021 : Nous avons fermé la totalité des bacs de regroupement sur 5 communes et une partie d'entre eux sur 3 autres communes. Nous avons distribué un bulletin pour vous alerter sur la hausse des coûts annoncée pour 2022 et sur les résultats de l'analyse de vos déchets ménagers, dont le tri était encore à améliorer.

1305 bacs individuels ont été vendus, au tarif de 25 €, 82 bacs de regroupement ont été équipés de serrures et 129 ont été supprimés depuis 2019. Nous avons produit cette année-là **157 kg d'ordures ménagères par habitant**, soit un total de **808 tonnes** (9 tonnes de moins que l'année d'avant)

Coût / tonne traitement (SMEVOM) : 172 €
Soit dépenses annuelles de collecte et traitement des ordures ménagères :
243 120 €

La baisse du tonnage annuel n'a pas permis d'équilibrer les dépenses en raison de la très forte hausse du coût de traitement. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a donc été augmentée fin 2021 à 12%

Comparons nos résultats fin 2021, avec ceux des collectivités voisines :



En 2021, nous avons donc produit 27% de moins d'ordures ménagères par habitant que la moyenne des collectivités membres du Smevom, cela représente une économie de plu de 90 000€.

2022 : fermeture de la totalité des bacs de regroupement sur 3 nouvelles communes.

Lancement de la vente de composteur en déchetterie pour que chaque foyer soit en conformité avec la loi AGEC et respecte l'interdiction d'enfouir des déchets compostables.

Réduction de la fréquence de ramassage des ordures ménagères à une fois tous les quinze jours et limitation du volume présenté à 120 litres / quinzaine / foyer.

Nous aurons produit cette année (estimation) 129 kg d'ordures ménagères par habitant, soit un total de 670 tonnes (138 tonnes de moins que l'année d'avant)

Coût / tonne traitement (SMEVOM) : 180 €

Soit dépenses annuelles de collecte et traitement des ordures ménagères :

204 995 €

Dans le même temps, à la suite du nouvel appel d'offres, les dépenses en déchetterie, ont considérablement augmenté, alors que les tonnages collectés sont en baisse de plus de 100 tonnes ! Grâce aux économies réalisées sur la collecte des ordures ménagères, ces dépenses supplémentaires ont pu être absorbées sans avoir à augmenter de nouveau la TEOM. Grâce à vos efforts, le budget 2022 sera équilibré.

Les coûts liés à l'enfouissement (ordures ménagères et encombrants en déchetterie) vont encore augmenter dans les années à venir. Afin de maintenir le niveau actuel des dépenses, pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, le seul moyen sera de diminuer de nouveau notre production. En effet, en 2023 le traitement des ordures ménagères passera de 180 € / tonne en 2022 à 212 € /tonne.

Pour ne pas augmenter le coût de traitement de nos déchet, l'objectif pour 2023 est de baisser notre tonnage de 50 tonnes pour se situer en dessous des 620 tonnes. Le tri étendu à tous les emballages plastiques et la mise en place progressive du compostage dans les foyers qui ne le pratiquent pas encore, devraient nous permettre d'y parvenir. Nous comptons sur vous !





L'agriculture et le « bien vivre » à la campagne : on vous explique comment ça marche et pourquoi c'est important...

L'économie de notre territoire, dont la commune de Briant, est basée en grande partie sur l'agriculture et rend notre campagne attractive et dynamique. Sans agriculture, pas de bocage, pas de prairie verdoyante à perte de vue et donc pas de tourisme, pas de commerce...plus de vie.



Nous sommes tous à prendre des photos du paysage, un soir d'orage, un jour de neige, banal me direz-vous. Mais reprenez vos photos, demandez-vous pourquoi le paysage est ce qu'il est : qui le façonne, qui l'entretient ? Pas de magie derrière nos clichés, mais des heures et des heures de travail de nos éleveurs, chacun d'entre nous doit en être conscient. La campagne n'est pas seulement une belle carte postale, c'est aussi un mode de vie, avec ses avantages et ses inconvénients, et accepter ceux qui y travaillent, ceux qui la font vivre, ceux qui étaient là avant nous est essentiel. Comme disait Goldman dans une de ses chansons : « il y mettait du temps, du talent et du cœur, ainsi passait sa vie au milieu de nos heures » : c'est ça être agriculteur.

Cet article dédié à l'agriculture au fil des saisons se concentrera donc sur les bases du métier, expliquer avec des photos, parfois avec humour aussi, que ce qui peut être vu comme une nuisance insupportable aux yeux d'un habitant lambda a une justification toute simple et est une nécessité...

C'est l'hiver, saison à laquelle la grande majorité des bêtes est rentrée dans les écuries, notamment pour la période des vêlages. Les stabulations permettent également aux éleveurs de regrouper bétail pour le nourrir durant les longs mois d'hiver. Certaines bêtes restent néanmoins dans les prés, aucune inquiétude, les différentes races bovines (Charolaise, Aubrac, Limousine, Salers, présentes sur notre territoire résistent très bien aux températures basses de la saison (inutile de prévenir la SPA 😊 !).



le
...)



L'hiver est aussi synonyme, à la campagne, de petites routes parfois un peu boueuses. La terre n'étant pas un élément toxique, il est tout à fait possible d'emprunter les axes concernés en roulant prudemment. Les éleveurs n'ont pas encore la possibilité d'aller d'un point A à un point B, pour épandre le fumier ou nourrir leur bétail avec des drones...et non ! A nous de faire preuve d'un minimum de compréhension, d'autant que beaucoup s'excusent de ces désagréments...pour peu qu'on s'intéresse un minimum à leur activité et qu'on prenne le temps de leur parler. Parce que derrière des airs un peu « froids » parfois (caractéristique du brionnais, qu'on soit agriculteur ou non d'ailleurs !), les éleveurs ne sont pas des « ours », vous pouvez leur dire bonjour et même échanger quelques mots avec eux quand l'occasion se présente ! Regardez et apprenez à connaître le milieu et les personnes qui vous entourent, vous verrez, vos voisins sont sympas et ont le cœur sur la main 😊 !

L'épandage du fumier contribue donc parfois à rendre nos routes et chemins moins praticables qu'en été. Les excréments du bétail ne s'évacuent pas par magie (pas plus que les nôtres !) et curer les stabulations est nécessaire, plusieurs fois dans l'année. Alors certes, cela amène quelques nuisances : un peu de fumier sur la route (comme la terre, non-toxique) et une odeur pendant quelques jours à proximité de nos maisons (non-toxique également). Il est quand même facile de rester 24 à 48h sans aérer, non ?



L'hiver, les stabulations restent allumées la nuit, l'éclairage est généralement extrêmement faible. Cela n'a pas pour objectif de vous empêcher de regarder les étoiles ou de dormir ! Comme évoqué précédemment, c'est aussi la période des vêlages, un maintien de l'éclairage est



Astuce : Si le faible éclairage me dérange, je ferme mes volets (et mes yeux !) pour être ainsi dans l'obscurité, et hop, le tour est joué !

nécessaire pour que les mères n'écrasent pas leurs petits durant la nuit. Il permet également aux éleveurs de surveiller leur cheptel, à distance, grâce aux caméras de surveillance.

Enfin, pour les tracteurs qui démarrent tôt le matin, y compris le dimanche : les bêtes ne « petit-déjeunent » pas à 10h du mat' comme nous ! Elles ont un rythme, les éleveurs ont donc le même. Chaque commune de France a ses bruits liés au travail, bruits qu'on doit accepter en s'y installant. S'en plaindre et se lamenter ne changera rien...soyez-en plutôt fiers : les éleveurs par leur travail, nous garantissent, en plus d'un environnement agréable et d'un paysage à couper le souffle, une nourriture de qualité chaque jour dans notre assiette !



Les agriculteurs sont trop souvent stigmatisés, notamment en matière d'écologie, alors qu'ils participent activement à la protection de l'environnement. Beaucoup de stabulations, équipements nécessaires à leur développement, sont en effet dotées de panneaux photovoltaïques.

Actuellement le monde agricole produit plus de 20 % des énergies renouvelables en France. Le secteur a ainsi produit autant d'énergies décarbonées qu'il a consommé d'énergies non renouvelables observe une étude de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).



En termes d'installation, le solaire (7GW aujourd'hui) doit passer à plus de 20GW en 2023 et dépasser les 40GW en 2028 (40GW c'est la puissance de **40 réacteurs nucléaires** !). Alors, pas « écolos » nos éleveurs ??

Enfin le printemps ! Les bêtes vont sortir et les veaux bien blancs nés cet hiver vont commencer à courir dans tous les sens...court répit pour nos éleveurs, qui enchaînent sur la période de l'enrubannage et des foins, période qui va se prolonger une partie de l'été.



Refaire le stock de fourrage est essentiel bien évidemment, mais dépend en grande partie de la météo : trop d'eau, bof et pas assez, bof aussi, il y a des années « avec » et des années « sans » ...et avec le réchauffement climatique, trop d'années « sans » malheureusement.

Toutes les opérations liées à l'enrubannage et aux foins dépendent du temps : coupe, pirouette, mise en andains et mise en bottes. Pas ou trop de rosée, pas assez de soleil et de chaleur, météo qui annonce des orages...tous ces paramètres doivent être intégrés durant les foins et c'est le temps qui décide du rythme de travail de nos éleveurs, de leurs horaires aussi.

Il arrive donc que les tracteurs tournent le week-end, avec les faucheuses, les chars, parfois tôt le matin et/ou tard le soir. Cela n'est pas « fait exprès » pour gâcher notre



grasse matinée ni perturber notre barbecue en famille du dimanche ! Si vous voyez des agriculteurs au travail tôt ou tard, semaine comme week-end, c'est qu'ils n'ont pas d'autre choix. La période de l'enrubannage et des foin est courte, dictée par une météo parfois capricieuse, et le temps passé sur chaque parcelle, pour chaque opération, est finalement assez faible, quelques heures tout au plus ?!...cela doit donc être supportable, ne pensez-vous pas ?



Et inutile de se dire « y'a qu'à faire ça le lundi » ou « il faut faire ça ailleurs ou autrement », le fameux « y'a qu'à / faut qu'on » ! Stop, ce n'est pas volontaire et encore moins pour vous déranger ! L'agriculture est un vrai métier, avec ses aléas, dont la météo, c'est à nous de nous adapter et pas aux éleveurs !



Certains exploitants enrubannent avec du film de couleur rose. Peut-être trouvez-vous ça « moche » ?

Aucun ne s'est converti à la production de chamallows bios bien évidemment, mais cette couleur est celle de la lutte contre le cancer du sein. Une façon d'afficher son soutien et d'être solidaire avec les personnes atteintes de cette maladie.



L'automne est arrivé et le broyage est en cours. Prudence au volant, les agriculteurs entretiennent également les haies en bord de routes, routes qui ne sont pas, comme vous l'avez remarqué, de la largeur de l'A7 !

Un homme d'affaires demande au fermier:
"Puis-je prendre un raccourci à travers votre champ? Je dois prendre le train de 9h23."

Le fermier répond:
"Mais bien sûr. Et si mon taureau vous voit, vous pourriez même arriver à temps pour le train de 9h11."

L'automne est également synonyme de cueillette de mûres, de champignons, de noix, châtaignes, pommes... Nous vous rappelons que les prés, sans que cela paraisse, sont des propriétés privées et qu'ils ne sont pas en libre accès. Personne ne viendrait dans votre jardin cueillir vos légumes sans votre autorisation ?! Pour les prés, c'est la même chose ! Tout est question de respect...

Néanmoins, si l'envie de confiture ou de poêlée de rosés se montre trop pressante et que vous ne connaissez pas le propriétaire du pré (ou que vous n'avez pas eu l'occasion de lui demander), une barrière est vite enjambée ! Mais on enjambe la barrière, on ne l'ouvre pas et surtout si on l'ouvre, on pense à la refermer correctement !! On n'opte pas pour le passage dans les barbelés, on ne les écrase pas et on se méfie des bêtes qui pâturent encore à cette saison ! Aucun agriculteur n'ira vous « sortir » de son pré s'il vous voit ramasser quelques mûres ou quelques champignons, c'est d'usage à la campagne...par contre, le minimum est de respecter son travail et sa propriété 😊 !

Quelques dates où le travail de nos éleveurs a été mis à l'honneur cette année :

15 mai 2022 : Salon MADE IN VIANDE



3 septembre 2022 : Concours bovins de boucherie



Le marché au cadran se visite également chaque mercredi (renseignements auprès de l'antenne touristique de Saint Christophe en Brionnais).

Alors avant de juger : venez, découvrez, apprenez !!

Parce que l'équilibre du territoire en survie de notre région, parce que nous malgré les difficultés, s'installent sur notre des êtres humains passionnés par leur dans nos comportements de tous les jours, consommer, le vent de l'agribashing très en notre Brionnais...



dépend et que leur travail est vital pour la avons la chance d'avoir des jeunes qui, commune, parce que nos éleveurs sont métier, qui ne demandent que du soutien, mais aussi dans notre façon de vogue (trop même) ne doit pas souffler sur

Texte de Valérie Mehu

MARCHE AU CADRAN DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

**Visite les mercredis toutes les 30 minutes
en saison**

**Tarif : 2 € (1 € pour les enfants)
Réservation à l'Office du Tourisme
de St-Christophe : 03 85 25 98 05**



ARTISANS LOCAUX

Plâtrerie JALABERT

Plâtrerie, peinture, isolation
Tél : 03 85 25 80 10



FERRONNERIE RAMPE PORTAIL

Jacques PEGON

Fabrication, pose, restauration
Escalier, garde-corps, rampe
Mobilier de jardin, pergola, marquise, grille, portail, serrures

Tél : 06 47 58 59 88

Courriel : jacques.pegon0598@orange.fr



**Réalise tous vos petits travaux
(bricolage intérieur, extérieur,
jardin, prestations diverses...)**

**MARILLIER Dominique
71110 BRIANT
06 87 07 63 60
marillierdestardy@gmail.com
SIREN : 349493072**



Chèque "emploi service" accepté

COUVERTURE CHARPENTE

ZINGUERIE

Barbin SARL

Tous travaux de couverture, en neuf et rénovation et zinguerie. Spécialiste en travaux de charpentes, sur-mesure en bois, traditionnelles ou chevillées à l'ancienne. Création ou rénovation d'avants toits ou auvents.

Tél : 06 86 64 31 65

Site : <https://barbin-sarl.fr/>

SOCIETE DE CHASSE DE BRIANT



La société est composée de 16 chasseurs.

- La société possède 2 gardes assermentés pour le piégeage, **Yves BARBIN** et **Robert CHATEAU**, pour tout problème de nuisibles n'hésitez pas à les contacter.
- Après 2 années sans banquet dû au COVID, le repas des propriétaires aura lieu **le SAMEDI 4 MARS à 12h** à la salle de BRIANT. Chaque propriétaire donnant le droit de chasse à la société est gracieusement invité.
- Pour les réservations prendre contact soit chez ROY Cédric : 06.74.98.05.46 ou BARBIN Alexandre : 06.83.05.31.58 au plus tard le **24 Février 2023.**



ROY Cédric, Président

BARBIN Alexandre, Vice Président

Club la Petite Suisse

Malgré les doutes qui subsistent au niveau sanitaire, nous continuons nos rencontres mensuelles, tous les premiers mardis du mois à partir de 14h à la salle communale de Briant. Nous avons plusieurs groupes de jeux de cartes et des groupes de scrabble.

Nous sommes actuellement une trentaine d'adhérents. Nous avons eu la peine de perdre deux de nos amis, Simone Coste et Alain Morelon.

Louis Velut a souhaité laisser la charge de président du club. Il reste vice-président. C'est maintenant Daniel Jauffret qui a pris le relais pour coordonner nos activités.

Un grand merci à Louis d'avoir assuré cette responsabilité pendant dix ans. Nous avons également beaucoup de reconnaissance pour tout ce que Simone a accompli pendant de nombreuses années.

Pendant cette année 2022 nous nous sommes tous retrouvés pour nos deux repas traditionnels.

Celui de printemps a eu lieu le 12 mai :



Et le repas de Noël a eu lieu le 8 décembre.

Cette année nous étions cinq à fêter nos anniversaires (les années en 2 et en 7)



En 2023 nous avons programmé quelques journées :

- assemblée générale le 7 février
- repas de printemps le 11 mai
- aide à la marche de Briant le 25 juin
- repas en péniche en juin
- repas de Noël le 14 décembre

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur disponibilité, leurs gâteaux, leurs dons.

Nous invitons les retraités de Briant et des environs à se joindre à notre club.

Meilleurs vœux 2023 à tous





Que s'est-il passé en 2022.....



Repas de l'association :

29 personnes ont répondu à l'invitation de l'association. Le repas s'est déroulé à l'auberge de Briant, le chef Filipe et Angélique avaient préparé un bon repas le tout dans une ambiance conviviale.

Safari-truites et saison pêche:

2 ans sans safari, les pêcheurs étaient au taquet en ce samedi 26 mars ! Même si tous n'étaient pas au rendez-vous (45 inscriptions), la bonne humeur et le beau temps ont fait de cette journée une réussite.

Quant à la saison de pêche, même si la fréquentation est en baisse, le plan d'eau reste tout de même très apprécié des pêcheurs. Merci à Henri pour son aide très précieuse tout au long de la saison !



Après-midi jeux de société :

L'association a proposé cette année deux après-midi jeux de société. Un succès, puisqu'à chaque fois, une vingtaine de personnes étaient présentes pour ces moments de partage avec un petit goûter à la clé. Cette initiative devrait être reconduite l'an prochain.

Bal Trad:

2 bals organisés par Laurent, Bernard et Monique ont eu lieu cette année. Les participants, principalement des habitués apprécient ces manifestations. Une estrade en bois a même été fabriquée par et pour les musiciens.

Deux autres bals sont déjà programmés pour 2023.



Marche de la saint Jean :

Malgré les efforts de tous les organisateurs et bénévoles, la météo ne nous a pas été favorable cette année : seuls 19 courageux avaient répondu à l'invitation ! Aucun doute, nous ferons certainement mieux l'an prochain !

Pique-nique :

Avec une superbe météo, la vingtaine de personnes présentes a pu profiter pleinement de ce dernier dimanche d'août. Ce rendez-vous est toujours apprécié, quelques jeux de société ont même permis de terminer l'après-midi tranquillement avant la reprise de septembre.



Spectacle de Noël :

Cette année, la jeunesse était à l'honneur. En effet, 6 enfants de la commune ont participé au spectacle de Noël. L'histoire intitulée « **Panique au château** » a été très appréciée par le public venu en nombre pour les applaudir. Un grand merci à tous les participants, auteur, acteurs, décorateurs, costumière et techniciens.

Et aussi.....

Après-midi photos anciennes : Pour cette deuxième session, 16 participants étaient présents malgré le temps neigeux. Très bonne ambiance avec des gens motivés, les nouveaux habitants y trouvent plein d'histoires et anecdotes sur Briant et sa région.

Plan d'eau : Des abris pour la fraie du poisson ont été installés sous la passerelle d'accès à la bonde.

Décos de Noël : En accord avec la mairie, des boîtiers de raccordement électrique ont été mis en place par le SYDESL sur 4 réverbères au bourg afin de brancher plus facilement les guirlandes lumineuses.

Prochains rendez-vous de 2023 :

Assemblée générale : 2 février
Repas de l'association : 25 février
Après-midi jeux de société : 11 mars
Safari truites : 25 mars
Saison de pêche : du 26 mars au 30 septembre
Bals trad : 1 ^{er} avril et 30 septembre
Marche de la Saint-Jean : 25 juin
Pique-nique : 27 août
Déco de Noël : 2 décembre
Spectacle de Noël : 12 décembre

**TOUS LES HABITANTS DE BRIANT SONT
CONVIES A L'ASSEMBLEE GENERALE
QUI AURA LIEU LE 2 FEVRIER 2023.
LES MEMBRES DU BUREAU CHERCHENT
ACTIVEMENT DES PERSONNES DE BONNE
VOLONTE POUR LES REMPLACER A CETTE
OCCASION. N'HESITEZ PAS !**

VERGERS CONSERVATOIRES DU BRIONNAIS



L'association a pour but de préserver les variétés locales d'arbres fruitiers et de transmettre les connaissances sur les équilibres naturels.

Nicolas Mansuy est venu de Semur pour expliquer comment réussir les greffes. Il faudra attendre la fin de l'été pour vérifier les greffes réalisées avec succès.



Le nettoyage des hautes herbes et des ronces a été réalisé grâce à Sébastien Neuzeret et son petit tracteur qui passe entre les allées. Tout au long de l'année, il y a du nettoyage et de l'élagage à faire. Aux rendez-vous des lundis, des habitués viennent bénévolement prêter leurs bras.

Nous voyons le résultat du fauchage en été.

La récolte des pommes sera répartie entre des lots réservés à l'identification, soit par nos soins ou avec l'aide des croqueurs de pommes. En plus, nous choisirons 5 arbres non référencés à suivre en détail (floraison, feuilles, fruit) et à soumettre à Séverine Herveou qui pourra faire une fiche de référence (45€ la fiche).

Après des dégustations pour évaluer la qualité des pommes, le reste de la récolte sera broyée et pressée pour obtenir du jus de pommes ou faire du cidre ou du vinaigre. Le broyeur a été aimablement prêté par Jean-Marc Sarnin de St-Laurent.



Le **sentier de la huppe** parcourt un peu plus de 5 km entre Briant et Saint-Christophe-en-Brionnais. Une fiche explicative, rédigée par l'association, est disponible à l'office de tourisme de Saint-Christophe-en-Brionnais.



Sorties botaniques

Gérard Ducerf amène des petits groupes d'une dizaine de personnes à des sorties botaniques et mycologiques au printemps et à l'automne. Pour des détails consultez le site <https://www.promonature.com/>

L'assemblée générale est programmée le **samedi 7 janvier 2023** à 9h30 à la salle communale de Briant. Vous pouvez rejoindre l'association pour partager vos connaissances sur les greffes de fruitiers ou aider à l'entretien du verger. Nous remercions tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour participer aux travaux du verger.

Courriel : vergers.brionnais@mailo.com



**Vergers
Conservatoires
du Brionnais**

Président : Gérard Ducerf gerard@promonature.com
Trésorière : Rachel Durand au 06 02 28 94 12
Secrétaire : Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96
L'adhésion est de 10€ par personne et 15€ pour un couple.

MUSIQUE A BRIANT



Bernard GEOFFROY

Vielle

Laurent GEOFFROY

Musicien, accordéoniste et compositeur

Site : <https://diatolaurentgeoffroy.wixsite.com/diatolaurentgeoffroy>



Jack Bon

Guitare rock, blues
jackbon49@gmail.com



Albert Tovi

Pianiste, compositeur

Tél : 06 86 76 19 05

<http://www.alberttovi.fr>



Musique en Charolais-Brionnais



Juliana Steinbach, pianiste renommée et fondatrice de l'évènement Musique en Charolais-Brionnais, invite depuis 18 ans par amitié des artistes exceptionnels. Les concerts se produisent dans le chœur des églises romanes du Brionnais dont l'acoustique est adaptée.

Au programme de cette année, une des plus grandes soprano, Nathalie Dessay, est venue chanter à Bois-Sainte-Marie le 5 août. Ce festival attire près de 3000 personnes dans la première semaine d'août.

Le 4 août en l'église de Briant, le violoncelliste **Eric-Maria Couturier** a interprété des suites de Bach, puis une œuvre de Zoltan Kodaly.



En 2022, il y a eu à Radio Cactus un grand changement de bureau, avec l'arrivée de nouveaux membres dans notre conseil administratif.

2023 promet d'être une année remplie de bonnes choses : de nouvelles émissions, de nouveaux membres, de nouveaux projets...

Sachez que nos portes sont ouvertes à vous et toute l'équipe vous souhaite la bienvenue pour vous offrir un moment convivial dans notre toute nouvelle salle d'accueil !



Nous avons le plaisir de vous présenter notre **nouveau bureau** :

François Laurendon (président, Tous au Rock),

Gaëtan Verdichizzi (trésorier, Historien et consultant de jeux vidéo),

Charolais Brionnais en Transition représentée par Charlotte Rebet (secrétaire, Cactus en Transition)

et, Jean-Pierre Villard (secrétaire adjoint).

Vous avez quelque chose à dire ? Venez le dire à la radio !

*Bonne année à vous,
Cactusment,
Toute l'équipe de Radio Cactus*

323, Grand'Rue, 71110 SEMUR EN BRIONNAIS

Tel : 03 85 25 18 77

contact@radio-cactus.com

EMMAUS MARCIGNY



**1241 et 1245 Route de Chambilly
71110 MARCIGNY**

Les jours pour déposer les dons :

Lundi de 8H à 11h30 et de 13h à 16h30

Mardi de 8H à 11h30 et de 13h à 16h30

Jeudi de 8H à 11h30

Vous pouvez appeler Emmaüs Marcigny pour prendre rendez-vous pour collecter vos dons volumineux du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

N° TEL : 03 85 25 19 50

Mail : emmaus.marcigny@orange.fr

Les ventes sont le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi du mois de 10h à 16h sans interruption.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour venir nous aider.

Madeleine JACQUET

ABISE Association brionnaise initiatives solidarité entraide

VISITES	PERMANENCES	CONTACT
lundi de 8 h 30 à 12 h mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h mercredi de 13 h 30 à 16 h jeudi de 8 h 30 à 12 h vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h	Rencontrer notre conseillère pour des aides administratives et Point Relais caf : Le mardi, mercredi de 9 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous ♦ <u>Mission locale du Charolais</u> sur rdv le 1er vendredi du mois ♦ <u>Service social départemental</u> sur rdv le 2ème mardi du mois	Tél : 03 85 25 27 54 Association ABISE Les Pions 71110 - Semur-en-Brionnais abise.brionnais@orange.fr



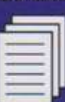
Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Logement, Santé




Emploi, Retraite, Famille




Justice, Budget




France services,
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :





**Espace France Services
ABISE, Les pions
71110 Semur-en-Brionnais
03 85 25 27 54
abise.brionnais@orange.fr**

Lundi : 8h30-12h30 à l'ABISE
Mardi : 8h30-12h30 à la Communauté de Communes de St Christophe-en-Brionnais/ 14h-16h30 à l'ABISE
Mercredi : 8h30-12h/ 13h30-16h30 à l'ABISE
Jeudi : 8h30-12h à l'ABISE
Vendredi : 8h30-12h à la Mairie d'Iguerande

Repas du Centre Communal d'Action Sociale



Le 19 novembre, le repas du C.C.A.S. est servi à l'Auberge de Briant aux habitants ayant plus de 70 ans. Pour être invité à ce repas, les nouveaux habitants doivent se faire connaître à la mairie.

Le Pays Charolais-Brionnais

Mutualiser les forces d'un territoire !



*“se regrouper
pour faire ensemble
ce que les communes ou
les intercommunalités
ne peuvent faire seules”*



88 500 habitants	129 communes
5 communautés de communes	
Le Grand Charolais Entre Arroux, Loire et Somme Brionnais Sud Bourgogne Marcigny Semur-en-Brionnais	

Contribuer au développement et à l'attractivité du territoire !

Le Pays Charolais-Brionnais, un levier de financement

Le Pays Charolais-Brionnais contractualise avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département afin d'obtenir le financement de ses projets, mais également ceux des collectivités qui le composent. Par exemple ces dernières années, plus d'une centaine de projets locaux, portés par des communes, des communautés de communes ou des associations, ont été financés grâce à ces contractualisations.

Agir au service du Charolais-Brionnais !

UN SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Il s'agit d'un document fixant les règles d'urbanisme adopté en 2014 par le Pays Charolais-Brionnais. Suite à une évaluation en 2020, il fait actuellement l'objet d'une modification en concertation avec les élus et les habitants du territoire.

UN SERVICE URBANISME DE PROXIMITE

L'équipe d'instructeurs accompagne élus et habitants, et traite les dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte de 52 communes dotées d'un document d'urbanisme. En 2023, 18 communes supplémentaires adhéreront au service du Pays Charolais-Brionnais, après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CC Brionnais Sud Bourgogne.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTE

Porté depuis 2014 en partenariat avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté, ce contrat a pour objectif de fédérer les différents acteurs de la santé et d'optimiser l'offre sur le territoire. Des actions autour de la démographie médicale, de la santé mentale ou encore de la santé environnementale sont ainsi menées et animées par la chargée de mission.

UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le territoire est labellisé depuis 2007. Ainsi, chaque année, les deux animateurs du patrimoine proposent un programme d'actions, de visites et d'événements à destination de tous les publics pour promouvoir la culture, le patrimoine, l'histoire et l'architecture de notre beau Charolais-Brionnais !

UN CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Il s'agit d'un travail sur la sensibilisation et l'éveil à l'art et à la culture des scolaires et du grand public. Un CLEA, subventionné par le DRAC Bourgogne Franche-Comté, permet de réaliser des actions dans les écoles avec par exemple la mise en place de résidences d'artistes, de temps de créations avec les élèves.

UNE CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE

Le Pays Charolais-Brionnais porte la candidature du bocage de l'élevage bovin. En 2018, l'état français a inscrit ce paysage sur sa liste indicative. En 2019, sa Valeur Universelle Exceptionnelle a été reconnue par le comité français des Biens. Ces étapes indispensables ont été validées avec succès. Le travail en cours porte sur l'élaboration du plan de gestion attendu par l'UNESCO et qui vise à préserver et à développer le territoire.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais
7 rue des Champs Seigneur - 71600 PARAY-LE-MONIAL
www.charolais-brionnais.fr

Pour en savoir plus





L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 30 € par an.

A quoi servent ces 30 € annuel ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Aujourd'hui, l'Etat n'aide plus au financement des assainissements neufs... **mais votre collectif des 45 maires (le Spanc) a élaboré un plan d'aide au financement des travaux de réhabilitation et d'amélioration, sur les assainissements non collectifs :**

- **Montant minimum des travaux : 4 000€**
 - **Aide : 20% ne pouvant dépasser 2 000€**
- Se renseigner auprès du secrétariat.**

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE
Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC du BRIONNAIS

39 Grande Rue

71340 IGUERANDE

Tél : 03.85.25.94.20

Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires :

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 2021

Le Spanc du Brionnais a pour fonction de contrôler, par obligation d'état, les 45 communes du Brionnais qui ont adhéré à ce syndicat.

La seule compétence du Spanc est le contrôle des assainissements non-collectifs.

Il a été créé en 2007 et gère environ 6 600 assainissements autonomes (12 000 habitants) soit 52,5% de la population du Brionnais.

Trois techniciens et une secrétaire gèrent le service.

En 2021, 60% des assainissements sont déclarés conformes (comme la moyenne nationale), 32% présentent un danger sanitaire, 5% n'ont pas d'assainissement, 2,37% sont en cours de travaux et 0,63% ont refusé l'entrée dans leur propriété (d'où application de pénalité).

Le syndicat est à la disposition de ses adhérents au 03.85.25.94.20



Tournée du mercredi : Briant, Oyé, Sainte-Foy et Varenne-l'Arconce

**Une nouvelle épicerie « Au Petit Marché »
place des Halles à Saint-Christophe**

Nicolas Fiot vous attends du mardi au Samedi 8h00 à 12h30 et 16h00 à 19h30 dimanche 8h00 à 12h30

**le Magasin
des
Possibles**
ÉPICERIE | Local - Vrac
CAFÉ | Associatif



A SEMUR-EN-BRIONNAIS

Du mardi au vendredi de 15h à 19h et le jeudi et le samedi de 9h à 12h

Téléphone : 03 85 81 99 27 Courriel : lemagasindespossibles@posteo.net

ASSOCIATIONS EXTERIEURES



Association locale ADMR

88 Grande Allée de Tenay

71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 03 85 25 92 02

Courriel : info.st-christophe-en-brionnais@fed71.admr.org

Agathe Breton est à votre disposition :
lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h,
vendredi de 14 h à 17h

La micro-crèche

7 Route de Marcigny 71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 09 72 99 24 85

Courriel : micro-creche-stchristophe@fed71.admr.org



BRIONNAIS DECOUVERTES

Tourisme & Loisirs, Sport & Culture

ANIMATION JEUNESSE (Sandra JACQUET)

11 rue Freyssinet 71110 Marcigny

antenne.animation@wanadoo.fr / 06 48 52 95 63 ou 03 85 25 28 59

LOISIRS SPORTIFS ET CREATIFS - CENTRE VTT

POINT D'AIDE A LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Esplanade Quentin Ormezzano 71110 MARCIGNY

Tél : 03 85 25 34 52

Courriel : bridec-secretariat@orange.fr

Site : www.brionnais-decouvertes.com

FAVEC 71

(Face au Veuve Ensemble Continuons)

Secteur La Clayette/Charolles

Pour tous renseignements:

Mme COPIER Jocelyne – 19 Route de
Montmelard – 71800 GIBLES

Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09

Mail: asso-conjoints@laposte.net



CROIX ROUGE FRANCAISE

UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY

Chemin de Beuillon– 71800 LA CLAYETTE

La Clayette : ouvert le samedi de 9h à 11h30.

**Chauffailles : ouvert le mercredi de 14h à 17h-
vendredi de 9h à 12h- samedi de 14h à 17h30.**

Présidente : Mme Nicole TEILLARD : 06 17 90 60 19

Resp. postes de secours : Michel JACQUET : 06 76 51 37 19

Resp. action sociale : Georges VELUT : 06 88 44 33 25

Resp. formation : Michèle BASSET : 06 88 11 24 45

Association Charolais-Brionnais en transition



Organisation pour la préservation de l'environnement

Courriel : cbt@ecomail.fr

Ar2s : Association Réseau-Territoire de Soutien en Santé du Pays Charolais Brionnais



Boulevard des Charmes 71600 PARAY-LE-MONIAL

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 –12h30 et 13h30 –17h00

Téléphone: 03 85 24 32 64 / 06 30 6259 12

Mail: territoire@ar2s-pcb.fr

Site : www.reseau-du-pays-charolais.com



Marnant



Rouy



la Beluse

le maire et tout le conseil municipal
vous souhaitent une très bonne année 2023